

Edito

Circuler «comme une fleur» dans les giratoires



Ils poussent comme des champignons, sont souvent entretenus comme des jardins botaniques et leur durée de vie – en fonction des critères helvétiques en la matière – se rapproche de celle des bonsaïs (plusieurs centaines d'années!). C'est bien sûr de nos giratoires qu'il s'agit, très onéreux pour les



Le Giratoire du Simplon

collectivités publiques, mais fort utiles pour fluidifier le trafic, dans la majeure partie des cas. Pourtant, tout n'est pas rose au pays du perfectionnisme routier: nombreux sont les automobilistes à s'engager dans ces ronds-points sans tenir compte des autres usagers de la route, venant de leur gauche, ou à en sortir sans enclencher leur clignotant pour signaler – à ceux encore sur leur droite – qu'ils vont le quitter... De là à dire qu'on s'engage dans un giratoire «comme on veut» et qu'on en sort de la même façon, il n'y a qu'un «cédez le passage» à franchir... Ce qui a pour don d'angoisser, voire même d'énerver ceux pour qui un minimum de correction devrait être de rigueur au volant. Dans le meilleur des cas, on attend pour rien car celui que l'on croyait voir passer devant son capot, sur les chapeaux de roue, vient de prendre la première sortie et, à l'inverse, celui qu'on imaginait quitter le secteur, au même endroit que le précédent, continue son bonhomme de chemin, à allure réduite, pour en ressortir une rue plus loin, après nous avoir évité de justesse! Faisons-nous donc mutuellement une fleur: roulons prudemment et indiquons aux autres nos intentions à temps. Les tôles froissées ne sont pas aussi poétiques que les belles plantes herbacées... au milieu des ronds-points!

Pascal Petter
Municipal de la Sécurité publique

Info Municipalité

Politique régionale

La Municipalité n'est pas insensible aux difficultés que rencontre notre commune voisine. Si nous connaissions la nomination par le Conseil d'Etat de la commission de contrôle, nous n'avons été informé des résultats de l'étude que par la presse.

Rapidement, nous avons eu des contacts avec les autorités de Chavannes afin de leur faire part de notre solidarité et de notre soutien.

De plus, nous avons transmis au Conseil d'Etat notre étonnement face au manque de proposition constructive formulée par la commission de contrôle.

Comme déjà formulé dans notre programme de législature, nous souhaitons renforcer nos collaborations intercommunales et trouver des solutions allant dans le sens d'une véritable agglomération, ceci avec le soutien de l'Etat.

A l'appui de ce qui précède, nous jouons un rôle actif dans le groupe d'étude chargé d'examiner un schéma directeur de l'Ouest lausannois. Cette démarche se fait avec l'Etat de Vaud, la ville de Lausanne et les communes de l'Ouest, y compris Prilly. Ces dernières années, on a assisté à une urbanisation extrêmement rapide et dispersée principalement à l'intérieur des zones affectées aux activités économiques. Le but de l'étude, sur la base d'une conception directrice d'ensemble, est de proposer des mesures communes d'aménagement du territoire.

Nous sommes aussi les initiateurs d'un projet de concours d'architectes dans le cadre d'Europarc. De jeunes architectes européens sont chargés d'imaginer des solutions de développement pour la zone de Malley, sur les territoires des communes de Lausanne, Prilly et Renens. Ce concours sera financé par ces trois partenaires ainsi que par les CFF qui sont propriétaires de terrains importants à cet endroit.

(voir aussi rubrique «Conseil communal - page 2)

Savez-vous que

le corps de police organise chaque année un rapport annuel au cours duquel un bilan est dressé sur les faits marquants qui se sont déroulés au cours des 11 premiers mois de l'année?

En 2002, cette manifestation, à laquelle le public est cordialement invité, se déroulera le **Mercredi 18 décembre 2002, à 18h précises, à la Salle de spectacles.**

Sommaire

P. 2: Clin d'œil de l'étranger
P. 3: Marjorie Sagne, en route pour les JO 2004!
P. 4: Les «Mérites» 2002

Conseil communal

Le 7 octobre dernier, le Conseil communal a largement débattu de la situation dans laquelle se trouve la Commune de Chavannes. A l'issue de la discussion, le Conseil a adopté, à l'unanimité, une résolution invitant la Municipalité à exprimer sa solidarité envers les autorités et la population de Chavannes et en lui demandant d'entreprendre toute démarche utile allant dans le sens de trouver des solutions.

Une motion a aussi été déposée invitant la Municipalité à s'associer avec les municipalités de l'Ouest lausannois en vue de conduire en commun un projet pour un développement durable de l'urbanisation dans la région. Cette demande s'inscrit en complément de la démarche initiée dans le cadre de l'étude sur un schéma directeur commun pour l'Ouest lausannois.

Le Conseil a encore octroyé la bourgeoisie de Renens à 7 candidats.

Lors de cette même séance, il a été déposé un préavis relatif à la création d'une association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

Infos - Pratiques

Service de la population

Vous arrivez dans notre commune?
Vous quittez Renens?

Des changements sont intervenus dans votre situation de famille?

Selon la loi cantonale sur le contrôle des habitants et son règlement d'application, vous disposez d'un délai de 8 jours pour en tenir informé le Service de la population de Renens, rue de Lausanne No 35, 1er étage.

Tél. 021 632 76 73

Patinage au Centre intercommunal de glace de Malley

La patinoire est ouverte au public depuis le 14 octobre dernier et fermera ses portes le 23 mars 2003.

Lundi: de 8h à 12h - de 13h45 à 17h
et de 20h15 à 22h

Mardi à Vendredi: de 8h à 17h et
de 20h à 22h

Samedi: de 11h30 à 22h

Dimanche: de 8h à 22h

Tarifs:	Entrée	Loc. patins
Adultes	6.50	5.50
Etudiant	4.50	4.50
Enfant	3.50	3.50

Tél. 021 620 65 00

Enseignement de la circulation dans les écoles



Depuis de nombreuses années, la police de Renens enseigne les rudiments de la sécurité routière aux élèves de 1ère et 2ème années enfantines et primaires.

Ainsi, tous les ans, environ 825 enfants sont concernés par ces cours d'éducation routière, auxquels participent quelque 135 mamans et papas.

Cette sensibilisation aux dangers de la route contribue sans nul doute à restreindre de manière importante les accidents dans lesquels sont impliqués des enfants.

Amélioration de la sécurité routière

Les efforts financiers consentis par nos Autorités pour réaliser certains aménagements routiers ont permis de réduire de manière importante le nombre des accidents de la circulation, notamment à trois endroits considérés comme «points noirs» dans le domaine de la sécurité routière.

La mise en place d'installations de signalisation lumineuse à la croisée formée par l'avenue du 14-Avril et la rue de l'Avenir, ainsi qu'au carrefour des 4-Avenues, de même que l'aménagement d'un giratoire aux débouchés des artères Simplon - Préfaully - Censuy et Silo, a permis d'éliminer quasiment complètement les accidents avec blessés ou d'une certaine importance sur le plan des dommages matériels nécessitant un constat de la police.

Clin d'œil de l'étranger



Lettre d'une ancienne habitante de Renens émigrée aux Etats-Unis, adressée à la Direction de la Sécurité publique.

Amende du 13 mai 2002

Monsieur,

Mon mari m'a bien remis l'amende qu'il a reçue après un bien long voyage de cette dernière, depuis Renens jusqu'aux Diablerets, puis par mer pour visiter York en Angleterre et de là nous a suivie jusqu'en Californie, aux USA. Comme j'étais ce jour-là au volant de la Jeep de mon mari, j'ai naturellement assumé la chose et devant ses yeux, vidé mon porte-monnaie pour payer ma facture.

La vie est parfois pleine de surprises... Car c'est justement à cette même date que j'ai obtenu mes nouvelles plaques de voiture en Californie, commandées tout spécialement en souvenir de plein de bons moments à Renens (voir photo ci-jointe), qui me sont revenues à peu près à la même somme que mon amende.

Décidément Renens et ses souvenirs m'auront coûté un peu cher ces derniers temps! Mais qui sait?! Peut-être qu'un jour viendra où je ne recevrai pas seulement des amendes à payer mais pourquoi pas un petit bonjour sympa de la commune de mon enfance, dans laquelle j'ai eu la chance de passer une fort belle partie de ma vie!

J'espère ne pas avoir pris trop de votre temps mais j'avais tout de même le souhait de vous faire part de cette petite coïncidence que j'ai trouvé plutôt marrante.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.



Le futur Commandant Pascal Besson, à gauche, et le Major René Magnenat

Passation de pouvoirs...

Nommé Commandant du SDIS par la Municipalité lors de la Revue des pompiers du 5 octobre dernier, Pascal Besson reprendra du Major René Magnenat son grade et son commandement dès le 1er janvier 2003. C'est en effet après 10 ans à la tête du corps des sapeurs-pompiers de Renens (et 30 ans d'activités!) que René Magnenat passe la main. Succédant au major Rémy Buffe le 1er janvier 1993, il lance la réorganisation des pompiers de Renens avec l'abrogation de la convention liant notre ville à celle de Lausanne. Nos sapeurs interviennent depuis lors sur chaque intervention et non plus en qualité de renforts, à la satisfaction de l'ECA, des autorités et de tous les membres, féminins et masculins, du corps renanais. Nous souhaitons une agréable «retraite» au commandant Magnenat et le remercions très chaleureusement de ses 10 années d'engagement! Nos vœux les meilleurs accompagnent son successeur, Pascal Besson, pour la prochaine décennie. Au moins!

Prix Lausanne Région Entreprendre

Petites et moyennes entreprises créatives de la région lausannoise en quête de soutien, à vos dossiers!

La récompense, jusqu'ici purement lausannoise, destinée à stimuler l'esprit d'innovation, touchera désormais également les communes de l'agglomération, dont Renens fait partie, grâce au label revisité du Prix Lausanne Région Entreprendre.

Ce concours est ouvert à toutes les PME existantes ou en voie de création. Des informations plus précises peuvent être obtenues sur www.lausanne-region.ch ou par tél. 021 613 73 33 - Mme A. Rochat.

Candidatures à adresser jusqu'au 15 janvier 2003 à:

Lausanne Région
Promotion économique
Av. de Rhodanie 2
1006 Lausanne

Portrait

Une star du Renens-Natation: Marjorie Sagne



Quelle jeune fille accepterait de s'entraîner plus de 20 heures hebdomadaires tout en continuant ses études? Nous l'avons rencontrée en la personne de Marjorie Sagne, 17 ans, championne d'Europe junior en 2000 et 2001, médaillée de bronze aux championnats de Suisse d'hiver 2001 (100 m libre) et membre de l'équipe suisse depuis 1999.

Depuis quand nagez-vous?

- J'ai commencé au Renens-Natation à 9 ans et deux ans plus tard, j'entrais dans la catégorie «Espoirs» avec des entraînements de 2x2 heures par semaine. Actuellement je suis en catégorie Elite A et naturellement les entraînements sont quotidiens!

Comment arrivez-vous à concilier sport de compétition et études?

- J'ai la chance de pouvoir fréquenter une classe «sportive» au Gymnase Auguste Piccard, à Lausanne. Les cours ont lieu chaque matin de 8h à 12h30 alors que tous les après-midi sont libres. J'en profite donc pour travailler mes devoirs puis, en fin de journée je vais m'entraîner. Le samedi je le passe également à la piscine. Il n'y a guère que le dimanche où je ne nage pas à moins bien sûr qu'il y ait des compétitions!

Avec un tel programme, trouvez-vous encore un peu de temps pour des loisirs ou rencontrer vos amis?

- Mes amis sont aussi sportifs donc je joins l'utile à l'agréable... alors tout va bien!

On parle beaucoup de la reconversion des sportifs. Bien que cela ne vous concerne pas pour l'instant, avez-vous déjà pensé à votre avenir et à ce que vous désirez faire plus tard?

- Oui, je me destine à la profession d'éducatrice spécialisée, c'est pourquoi j'ai choisi l'option «psychologie» au Gymnase.

Quel est votre prochain «challenge»?

- Les Jeux Olympiques à Athènes en septembre 2004! J'y tiens beaucoup et dès la fin de mes études, en 2003, je vais prendre une année sabbatique et me consacrer à fond à mon entraînement. Pour obtenir ma qualification pour les JO, je dois battre le record suisse du 50 m. crawl, ma spécialité, au prochain Championnat du Monde de Barcelone en 2003 et faire de même au Championnat suisse qui se déroulera en mars et juillet 2004.

Avec une telle volonté et grâce à l'encadrement de ses deux entraîneurs, François Willen et Nigel Goldsworthy, Marjorie Sagne atteindra certainement son objectif et nous lui souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès lors des prochaines compétitions.

M. David Hofstetter, Président du Renens-Natation, nous précise qu'une autre nageuse du Club, Mlle Céline Bailod, recordwoman suisse du 100 m 4 nages lors des Championnats d'Europe Elite à Anvers, en 2001, a également les JO 2004 en ligne de mire!

Le Renens-Natation compte actuellement plus de 225 nageurs actifs. Outre la section «natation de compétition», il s'occupe des débutants avec son école de natation, propose des cours de perfectionnement avec la section «Sport pour tous» et organise également des cours de gym aquatique.

Le Renens-Natation s'est vu décerner le prix du Mérite sportif vaudois 2001, décerné en avril dernier à Renens. Ce prix récompense les nombreuses prouesses de ses nageurs mais également son rôle de formateur auprès des jeunes de la région.

Pour tous renseignements:
tél. 021 652 11 61 ou
www.renens-natation.ch

Remise des Mérites sportifs, culturels et de l'intégration

Comme chaque année, la Municipalité a eu le plaisir de remettre les Mérites sportifs, culturels et de l'intégration lors d'une sympathique cérémonie qui a eu lieu le 12 novembre dernier à la Salle de spectacles de Renens.

Après le discours de bienvenue de M. Olivier Golaz, Municipal de la Direction Culture-Jeunesse-Sport, Mme Anne-Marie Depoisier, Syndique, a procédé à la distribution du Mérite sportif décerné à l'équipe des Benjamins du Renens Basket pour avoir gagné la coupe vaudoise.

Le second Mérite sportif est remporté par M. Marc Tolomeo pour avoir gagné la couronne fédérale du décathlon (10 épreuves d'athlétisme) en juin dernier et pour l'obtention de deux couronnes fédérales, dans deux disciplines totalement différentes, ceci en l'espace de deux Fêtes fédérales.

Le tout nouveau Mérite de l'intégration, présenté par Mme Marianne Huguenin, Municipale de la Direction de la Sécurité sociale, a été remis à M. Roland Oesch, ancien Directeur de l'Établissement secondaire qui a pris sa retraite cette année, en remerciement de sa longue activité intégrative au sein de l'école qu'il a voulue ouverte sur la ville et accueillante au monde.

Lors de la création de la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) en 2001, un certain nombre de propositions d'actions ont été énumérées. Parmi elles, figurait la création d'un prix de l'intégration, récompensant annuellement une initiative ou un projet renanais et novateur en la matière. Il faut rappeler ici la définition large et globale de l'intégration; celle-ci est vue



Les Méritants au complet!

comme " l'ensemble des efforts et initiatives destinés à maintenir, favoriser et développer la compréhension, le respect et l'intérêt mutuel entre suisses et étrangers et entre étrangers eux-mêmes " .

Le Mérite culturel d'encouragement, remis par M. Olivier Golaz, a été décerné au groupe LM (anciennement Lyriko Musikal) pour marquer la sortie de leur premier maxi-CD, intitulé «Quoi de neuf?» et qui délivre un message de paix et de tolérance sur fond de rap dynamique et positif.

Enfin, le Mérite culturel de reconnaissance a été décerné à M. Mario Masini, artiste qui vit et travaille à Renens et Prilly. Ses connaissances artistiques émanent de ses rencontres quotidiennes. Il peint son état intérieur, toujours à l'écoute de ses émotions. ■

Agenda culturel

Décembre 2002

29 novembre

- Conférence de la CISE (Commission Intégration Suisses Etrangers) - «50 ans d'immigration et d'intégration en Suisse» par M. M. Cerutti, enseignant d'histoire à l'Université de Genève. Buvette de la Salle de spectacles. A 20h

4 décembre

- Réunion de l'Association Femmes Solidaires sans Frontières (FSSF): «Confectionnons nos cartes de vœux». Locaux du CRA. A 19h30

6 décembre

- Thé dansant de l'Avivo. Buvette de la Salle de spectacles. De 14h30 à 17h

8 décembre

- Loto du TCS. Salle de spectacles. Dès 14h

9 décembre

- Stand des Scouts de l'Ouest. Vente de pâtisseries. Place du Marché. Dès 09h

11 décembre

- Réunion de l'Association Femmes Solidaires sans Frontières (FSSF): Fête de fin d'année. Avec copines, enfants et les dames du cours de français. Buffet canadien. Buvette de la Salle de spectacles. A 19h30

12 décembre

- Renens Basket - Bernex Onex Basket. Salle du Léman. A 20h

14 décembre

- Soirée macédonienne. Association Pirok. Salle de spectacles. Dès 20h

18 décembre

- Rapport de police annuel. Salle de spectacles. A 18h

20 décembre

- Grand bal africain. Salle de spectacles. Dès 20h30

21 décembre

- Noël à Renens. Marché des artisans
- Fête de la Lumière - Rue Neuve, Placette du Corso. Confection de lanternes. De 17h à 19h
- Spectacle culturel et danse avec le groupe Soorya. Salle de spectacles. Dès 20h

22 décembre

- Noël Renens. Marché des artisans

31 décembre au 12 janvier 2003

- «Paternelle» de Roland Dubillard. Théâtre Kléber-Méleau. Tél. 021 625 84 00

Comité de rédaction:

Membres: Anne-Marie Depoisier, Marianne Huguenin, Olivier Golaz, Marianne Martin, Jean-Daniel Leyvraz.
Contact: marianne.martin@renens.ch ou 021 632 71 04